L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *dix-sept* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix roisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées aux Editeurs doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

A la bonne prise.
Manufacture de Tabac, Cigarres, &c.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis ainsi que les habitans de la Nelle-Orléans et de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir leur magasin & manufacture de Tabac, Cigarres, &c., rue St. Philippe, No. 19. N'ayant rien négligé pour mettre cet établissement sur un pied qui ne laissera rien à désirer; ils osent se flatter de mériter la confiance et l'encouragement qu'une longue expérience dans la partie, de l'assiduité et des marchandises de premières qualités leur font espérer. Afin de ne rien laisser échapper de ce qui peut plaire aux connaisseurs, ils les préviennent aussi qu'ils ont engagé l'ancien nègre et élève de feu Quessard.

Leur magasin sera constamment fourni des Tabacs à priser,

De Natchitoches,	Virginie,
Maccouba,	St. Vincent,
St. Aumer,	Ecosse,

Gros, demi-gros, avec ou sans odeur,

Ainsi que quelques boites de tabac anglais, dont la qualité supérieure à tous les tabacs étrangers, n'a besoin d'aucune recommandation.

AUSSI:

Cigarres de la Havane, mêlés & du pays, tabac à chiquer, de Cavendish, de Lorrillard, et autres,

Messieurs les pacotilleurs et marchands de la campagne peuvent compter tant sur la qualité des marchandises, que sur le soin que l'on mettra dans la manière de les leur expédier.

SARPY, GUYNEMER & Co.

21 mars—8 2ps.

AUX HABITANTS.

Chemises et Pantalons faits

UNE quantité de Chemises et Pantalons faits, pour nègres, de la manufacture de Wm. Miller, de Cincinnati, à vendre. S'adresser à

MICHEL FORTIER,

17 mars—13.3ps rue de la Levée.

BUREAU D'AGENCE D'AFFAIRES ET DE COMMISSION—*Rue de la Douane, No.* 81

ON se charge dans ce bureau de la liquidation des affaires litigieuses et autres; des recouvremens de toute espèce; de la vente et de l'achat des propriétés mobilières ou immobilières, des titres, créances &c.

On s'y charge également de la rédaction de tous contrats ou obligations sous seing privé, et de leurs traductions dans les trois langues. Le bureau est ouvert de 10 à 2 heures. [4 fév–6m]

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Spencer, Lloyd & Co.

ONT transporté leur magasin du No. 75 de la rue de Chartres, au No. 7, entre les rues de la Douane et du Canal, où ils offrent à vendre, d'importation récente par l'Ohio et autres navires, un assortiment de **BOTTES, SOULIERS, BRODEQUINS,** &c. Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter ledit magasin.—☞ 9 oct

Café Tricolore.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer aux habitués de cet Etablissement et à Mrs. les habitants de la campagne, qu'ils ont ouvert un RESTAURANT, dans ce café, rue d'Orléans, vis-à-vis le Théâtre, en outre de la Table d'hôte qu'ils tiennent au premier étage, et qui est servie à 3 heures un quart précises. Le service de la table ne laissera rien à désirer pour la propreté et la délicatesse des mets.

On trouvera toujours à la buvette, des bavaroises au lait et du vin chaud. Les dames qui assistent au spectacle pourront faire demander au dit établissement toute espèce de rafraichissements ; elles seront servies avec diligence et ponctualité.

Ils ont aussi des salons particuliers.

10 février PLUMARD & CHERI.

MAGASIN DE VETEMENS.

Rue de Chartres, No. 14. *près de la rue du Canal.*

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de Philadelphie, et offre à vendre, un nouvel assortiment d'habillemens faits, tels que habits de drap superfin bleu, noir et d'autres couleurs; redingotes et vestes do. do. do. do. do.; pantalons de casimir superfin bleu, noir, *drab* et olive; id. de drap do. do. do. do.; gilets de dessous de velours superfin bleu et noir; id. de Valence et de Marseille. Capotes à la Louis-Philippe, manteaux d'homme en beau Camblet et en drap; id. de femme do. do. et en mérinos; casquettes de fantaisie pour le voyage; parapluies, cols de cuir &c.; cravates, mouchoirs, gants, bertelles, &c. Aussi, un assortiment de bottes, souliers, brodequins, escarpins de femme, &c. Tous ces objets ont été choisis expressément pour la vente au détail, et seront vendus à très-bon compte. PHINEAS CLARKE.

Aussi: cols à la Bourmont, récemment reçus de Paris, 30 douz. de cet article, propres à ce marché et particulièrement a ceux du Mexique, à vendre au magasin ci-dessus. 28 jan.

TABAC à priser de Woodward.—Le soussigné a constamment en vente du Tabac Maccouba, rappé, et du Tabac écossais qu'il reçoit directement de la manufacture.

B. REES,

17 février No. 10, rue de Chartres

MOUCHOIRS de Madras—2 malles reçues par le brick William Henry, et 4 dito en magasin, superbes madras, à vendre par

WILLIAM G. HEWES.

9 février No. 9, rue du Camp,

DIAMANTS FINS, à vendre par

17 mars J. MAGER.

EN débarquement du bateau-à-vapeur Président et venant directement de la manufacture de MM. S. & J. Stacker, du Tennessee,

Moulins-à-sucre horizontaux, 24 sur 36 ; 24 sur 40 ; 26 sur 46; avec des charriots à transporter les cannes.

Moulins-à-sucre perpendiculaires, 24 sur 28; 28 sur 30, 30 sur 30. Avec un assortiment complet de chaudières à sucre de toutes grandeurs, grillages en fer et bouches de fourneaux.

S'adresser à W. M. STEWART,

21 fév. Rue Conti, No. 26

A. BOUTELOUP, rue Royale, No. 248, prévient le public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment de Fleurs pour dames et Nécessaires à barbe, pour hommes. 4 janv.

TRAPPES SUR SAVANNAH, (Ga.) à vendre par STETSON & AVERY.

Pour Louisville, Cincinnati et Pittsburg.

Le bateau-à-vapeur fin marcheur, **HURON**, capitaine O. Maynard, ayant la majeur partie de son chargement engagée, et allant à bord, partira sous peu. Pour quelques tonneaux de fret ou pour passage, ayant de beaux immenagemens, tant dans la chambre que sur le pont, s'addresser à bord, ou à

P. M. TOURNÉ.

14 mars rue de la Nlle. Levée, No. 13

POUR BOSTON.

Le beau brick fin voilier, doublé en cuivre, **FLOYD**, capitaine Dennett, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu, pour la balance du fret, ou passage, s'adresser à bord, ou à

17 mars. STETSON & AVERY.

DEMANDE.—On demande un bon bâtiment capable de prendre 900 balles pour un des ports du nord. S'adresser à

W. G. HEWES,

10 mars. Rue du Camp, no. 9.

LES GOELETTES **ALIGATOR et EUGENIE** feront régulièrement, chaque semaine, le voyage du Bassin à Madisonville et Covington, pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

LEFEBVRE & DUREL.

9 mars—3 au Bassin.

POUR CHARLESTON,

On a besoin de l'équivalent de 3 à 400 barils, pour compléter le chargement d'une goëlette fine voilière. S'adresser à

STETSON & AVERY,

8 mars No. 27, rue du Camp

POUR NEW-YORK.

Le beau brick **GOVERNOR KING**, capitaine J. Kelly, du port de 207 tonneaux et pouvant charger environ 400 boucauts de sucre. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord, ou bien à

1 mars, J. W. ZACHARIE & Co.

ON DEMANDE un bâtiment de première classe, du port d'environ 1000 balles, pour un port d'Europe. S'adresser à

26 fév THEOD. NICOLET & Co.

A FRETER,

Un superbe brick du port de 150 tonneaux, doublé en cuivre et pouvant recevoir un chargement dans quelques jours. S'adresser à STETSON & AVERY,

12 fév 27, rue du Camp

ON DEMANDE un bon bâtiment pouvant porter de 400 à 425 bts. de sucre et melasse, pour un port du nord. S'adresser à (11 fév) THEOD. NICOLET & Co.

AVIS est par le présent donné, que les souscriptions au fonds de la Banque de la Cité de la Nlle.-Orléans seront reçues par les soussignés, Directeurs de la dite Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pendant vingt jours consécutifs, (les dimanches exceptés,) commençant le samedi 19 mars et finissant le lundi 11 avril 1831, au bureau de la Compagnie du Chemin à coulisse du Lac Pontchartrain, rue Royale, No. 83, à la Nlle. Orléans.

Stebbins Fisk,	*George Eustis,*
Nath. Cox,	*François Gardère,*
Martin Duralde,	*James P. Frèret,*
John A. Merle,	*Joseph Lallande,*
Jean A. Bordier,	*Antoine Cruzat,*
A. G. Wallace,	*D. G. Borduzat.*

19 mars—20

AVIS est par le présent donné, que des régistres pour recevoir les souscriptions destinées à former le capital de la Société de Canal et de Banque de la Nlle.-Orléans, seront ouverts sous la direction des commissaires soussignés, dans le bureau occupé ci-devant par la Compagnie d'Assurances des Négociants, au coin des rues Royale et de la Douane, le lundi 21 du courant; les dits régistres resteront ouverts pendant dix jours (les dimanches non compris), de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

BEVERLEY CHEW.
ARCHIBALD R. TAYLOR.
SAMUEL LIVERMORE.
D. F. BURTHE.
MAUNSEL WHITE.
JAMES FOSTER, junior.

10 mars—☞ CHARLES GÉNOIS.

CHIRURGIE DENTAIRE.

M. J. FONTANGES ayant changé de domicile, profite de cette circonstance pour remercier les personnes qui ont daigné l'honorer de leur confiance et pour informer le public que sa nouvelle demeure est rue Royale No. 248, entre les rues St. Anne et Dumaine.

Ayant suivi un cours complet de Chirurgie-Dentaire sous les professeurs les plus distingués de Paris, il peut affirmer qu'il n'y a aucune branche de sa profession qui ne lui soit parfaitement familière. 24 mars—2m

ESCLAVE EN MARRONNAGE.

$10 DE RÉCOMPENSE.

EST parti marron depuis le premier janvier, le nègre américain nommé **JOHN,** appartenant à monsieur D'Huart, habitant l'autre bord du fleuve, en face de la ville. Il était vêtu lors de son départ d'une longue redingote de castorine de couleur brune. Ce nègre a été acheté il y a six mois, de monsieur Comb, il est très connu en ville comme marchand de lait; il a le teint assez clair, la voix faible et flûtée, les cheveux très touffus, le nez écrasé vers sa racine, le corps maigre, la démarche chancelante, il parle anglais et français. On présume qu'il s'est loué dans une presse à coton, ou qu'il travaille au faubourg Marigny.

La présente récompense sera donnée à quiconque le conduira à la geole ou chez son maître.

19 mars—6, 3ps. E. D'HUART.

Nouveau supplément de Chapeaux, Souliers, &c.

Rue de la Levée, No. 86.

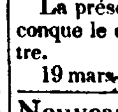

LE soussigné vient de recevoir par le Paquet Dewitt-Clinton un bel assortiment de Chapeaux, Bottes et Souliers, commandé par lui expressément pour ce marché. Il a aussi en magasin, d'importation récente, 60 douzaines bonnets écossais de la meilleure qualité, de bonnes grandeurs et ayant de grandes couronnes fort jolies; il les vendra par douzaine à bas prix.

8 fev. MALCOM M'CALAUM.

EN débarquement du bateau-à-vapeur *Red-River,* les objets ci-après, provenant de la fonderie de MM. S. et J. Stacker, au Tennessee:

Moulins à sucre horisontaux et perpendiculaires, de grandeurs différentes et d'un genre approuvé.

Chaudières à sucre, de 24 à 80 pouces.

Grillages en fer et bouches de fourneaux.

A vendre par Wm. M. STWART

20 jan. Rue Conti, No. 26

Auguste Bouteloup.

COIFFEUR DE PARIS, arrivant en cette ville pour s'y fixer, annonce au public qu'il vient de s'établir rue Royale, No. 248, entre les rues Ste. Anne et Dumaine, où il offre ses services dans sa profession. Il fera tout ce qui dépendra de lui pour mériter la confiance des personnes qui lui feront l'honneur de le faire demander. Il a un grand assortiment de TOURS, BANDEAUX, TOUFFES ET TOUPETS, dans le goût le plus nouveau, ainsi que toutes sortes de parfumeries.

N. B. Il donne des leçons de coiffure et prend des abonnés. 14 déc—1m.

LETTRES de Change sur New-York, la Boston, à vendre par

21 déc Wm. G. HEWES.

VIN DE MARSEILLE.—A vendre par

28 déc J. MAGER.

THOMSON & GRANT, rue de la Levée, no. 39, offrent à vendre :

200 sacs café Havane, première qualité.
250 caisses chocolat apprêté, et nos. 1 et 2.
75 do. moutarde, bouteilles d'une liv. ½ et ¼.
35 do. thé Hyson Skin et Impérial.
10 caisses fromage en forme d'ananas.
200 frequins beurre de Goshen, choix.
20 milliers cigarres de la Havane.
45 pipes et demi-pipe eau-de-vie Cognac, *Seignette* et *Dupuy*.
23 pipes genièvre Hollande supérieur, *Hourglass*, et *Swan*.
18 bques. et demi bl, whiskey Irlande.
120 quarts bque. vin blanc Marseille.
60 quarts bque. Malaga sec.
45 pipes et quarts bque. Ténériffe L. P.
80 do. demi do., et quarts bque. vin de Canarie, *Bogswell*.
5 do. et quarts bque. vin Catalogne.
120 do. demi do. et quarts bque. vin de Pico, ayant droit à la remise des droits.
20 quarts bque. vieux *Sherry wine*, supérieur.
20 pipes, demi do. quarts bque., et barillets vin Madère.
120 bls. *ale* de Mounsey.
55 bls. cidre de New-York.
50 bques. huile de baleine clarifiée, d'hiver et d'été.
20 bls. et demi-bl. anisette, parfait-amour et guignolet.
45 caisses et paniers liqueurs, vin amer, et mérise.
125 caisses vin de Madère, de Tinto, de Malvoisie et de Canarie, en pintes et quarts de bouteille, 1, 2, et 3 douz. par caisse.
300 caisses et barillets tabac manufacturé à Richmond, de différentes marques.
350 caisses verre entier et coupé, faïence et cristal.
500 charrues de King, nos. 1, 2, 3 et 4.
110 douz. haches de Watson.
50 fusils avec leurs bayonnettes.
15 coffres-forts patentés de Delano, à l'épreuve du feu.
16 paquets ficelle à coudre les balles de coton.
2 paquets cirage de Henry & Sons.
54 paquets bottes, brodequins fins et de Russet.
26 paquets papier à impression.
15 paquets papier *cap* et *post*, barillets de tabac à priser, pois écossés, &c. &c. 15 mars.

MAQUEREAUX, Morue et Harengs.—300 barils maquereaux, 50 demi do. dito, 200 caisses morue, 200 do. harengs, en débarquement du brick Gem, en face de la Douane, et à vendre par

23 fév A. GURNEY, 62, rue Gravier

MARCHANDISES AMERICAINES—PAPIER A ENVELOPPE, &c.—2 balles Coton à drap écru 4-4 de qualité supérieure; 450 rames Papier à enveloppe; 100 barils Maquereaux No.3, en débarquement du brick Smyrna, et à vendre par

STETSON & AVERY,

5 mars Rue du Camp.

EN débarquement du bateau-à-vapeur Louisiana,

40 demi barils, mess-porc, qualité supérieure,
470 barils porc, *prime & cargo*,
8 bts. et 31 barils jambon.
18 bts. plats cotés. A vendre par

SAM. C. BELL.

8 mars. rue du Camp, no. 60.

AVIS AU PUBLIC.—Le sieur Jean Rapalo, annonce aux personnes qui sont affectées de la vue, qu'il entreprend leur cure, et ose se flatter de mériter la confiance du public en lui soumettant les certificats ci-après.

Sa demeure est toujours rue St. Pierre, près de la prison, No. 64.

Je certifie que M. Jean Rapalo a traité ma fille Marie-Louise, âgée de 11 ans, qui souffrait d'un mal qui lui était venu dans un œil, dans dix jours par le moyen de son remède, la guérison c'est manifestée, et en preuve de la cure, je lui donne cet écrit ce jour.

Nlle.-Orléans, ce 17 mars 1831.

19 mars. VICTOIRE SOUFFRAIN.

Nouvelle-Orléans, ce 15 *mars* 1831.

Il y avait environ trois mois que mon jeune nègre, nommé Charles, avait un œil affecté et je craignais qu'il ne perdit entièrement la vue, lorsque j'appris que M. Rapallo était possesseur d'un remède pour les yeux ; je fis appeler ce monsieur, qui, au bout de douze jours, lui a parfaitement rendu la vue, et depuis ce temps mon esclave ne souffre plus de son œil.

BELEFINE BARDOBLE.

Nouvelle-Orléans, 7 février 1831.

Je certifie que M. Jean Rapallo a guéri dans un mois de temps, un des mes yeux qui m'incommodait tellement que je ne pouvais plus travailler, mais grâce à son remède je travaille maintenant et n'éprouve aucune affection à la vue. ANTOINE SEDANO.

Nouvelle-Orléans, ce 1er *janvier* 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo a guéri en trois jours, les yeux d'un de mes nègres (l'âgé de 34 ans) qui en était très incommodé depuis plusieurs mois, au point de se conduire avec peine momentanément ; il a été depuis exposé au feu et à différents travaux sans se ressentir de cette dite incommodité.

FURCY VERRET.

Je certifie que M. Jean Rapalo, a traité les yeux de mon enfant, âgé de 3 ans et demi, qui était affligé depuis un mois ; il avait presque perdu la vue ; en huit jours il a été parfaitement guéri.

Nlle.-Orléans, 29 décembre 1830.

AUGUSTINE PAIRET.

Je certifie que M. Jean Rapallo a traité mes yeux que je croyais perdus; par ses remèdes, je me trouve très bien à présent, il a fait son traitement dans trois jours.

Nlle.-Orléans, le 27 octobre 1830.

PIERRE DUCLAIVACQ, âgé de 50 ans.

Nouvelle-Orléans, 12 *Octobre* 1830.

MR. JN. RAPALO,

Monsieur,—Il est de mon devoir de reconnaître vos capacités comme oculiste, et particulièrement vos connaissances sur la partie la plus sensible du corps : l'œil. Votre ordonnance et vos avis ont très-bien réussi auprès de ma fille (âgée de 7 ans) ; et en quinze jours elle a parfaitement recouvré la vue. Vous avez, Monsieur, la liberté de faire connaître au public si vous le jugez convenable, (comme je suis certain que beaucoup d'individus sont attaqués de cette maladie,) toute la confiance que j'ai dans votre remède, et la parfaite assurance que vous pouvez guérir tous ceux que vous entreprendrez.

Je suis avec respect, monsieur,

Votre humble serviteur,

ALFRED McCARTY.

Nouvelle-Orléans, 27 *octobre,*1830.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue, par son traitement, dans l'espace de cinq jours. Je suis âgé de 80 ans, et depuis environ cinq années mes yeux étaient affectés.

6 janv.—3m JEAN LOUIS MICHEL

ORGE perlée, Camphre, Jus de Réglisse en bâtons, Magnésie calcinée, Pillules bleues de Mass, Poudres de Seidlitz, et Bouteilles pour vin de madère; en débarquement du navire John Linton, et à vendre par

JAMES S. SHAW, droguiste.

16 déc. Encoignure Royale et Dumaine

400 BARILLETS GRAISSE, 100 barils Bœuf prime, 100 demi-barils Bœuf du Missouri pour les familles, à vendre par

17 mars. *STETSON et AVERY.*

3 PIPES Eau-de-Vie de Cognac, 14 do. Genièvre au Cygne et à l'Ancre, à vendre par

17 mars. J. W. ZACHARIE & Co.

FIGUES DE SMYRNE.

1600 Grapes Figues de Smyrne fraîches, en bon état, ayant droit à la remise des droits, en débarquement du brick Congress, à vendre par.

18 mars. STETSON & AVERY.

VENTES PAR LE MARSHAL.

A. Abat *vs.* W. Hall.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 25 avril prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, un Lot de Terre, situé dans le faubourg Annonciation, désigné par le no. 9 dans l'ilet n°. 60, formant l'encoignure des rues des Magasin et Orange, ayant 60 pieds de face sur la première et 120 pieds de face sur la seconde, avec les édifices qui s'y trouvent. Un autre Lot de Terre, situé dans le même ilet, n°. 60, désigné par le n°. 4, mesurant 60 pieds de face (mesure française) dans la rue des Magasin, sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par le no. 5, et dans la profondeur par le no. 6, saisis dans l'affaire ci-dessus.

26 mars L. DAUNOY, marshal.

Daniel Mulloney, *vs.* Peter Blanchard.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, mardi, 12 avril, au Principal, à 4 heures p. m., miroirs, tables, lampes, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

26 mars. L. DAUNOY, marshal.

A. Ros *vs.* Honoré Besson.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerait en vente, lundi 4 avril, à 4 heures, au Principal, divers articles, meubles, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

26 mars L. DAUNOY, marshal.

F. Proctor, *vs.* John Fetter.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller, j'exposerai en vente, lundi 4 avril, à midi, à la bourse, un cheval et un dray no. 812, saisis dans l'affaire ci-dessus.

26 mars L. DAUNOY, marshal.

A. M. Buchanan *contre* Marie Thérèse, f. c. l.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente le 21 avril prochain, à midi, au Café de la Bourse, un Lot de Terre et les édifices qui s'y trouvent, situé au faubourg de La Course, et désigné par le No. 11, dans l'ilet No. 55, ayant 60 pieds de face sur 120 de profondeur, plus ou moins ; saisi dans l'affaire ci-dessus.

22 mars L. DAUNOY, marshal.

R. Ball & co. *vs.* le capit. Ignacio de la goëlette Sun et ses propriétaires.

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, samedi 9 avril prochain, à midi, à la Bourse, la goëlette Sun, ses agrès, appareaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus.

8 mars. L. DAUNOY, marshal.

Plicque & Le Beau *vs.* Atte. Molière, f. d. c. l.

EN vertu d'un writ et un alias fieri facias, à moi adressés par l'hon. Ch. Maurian, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente, lundi 11 avril prochain, à midi, à la Bourse, une mulatresse nommée Betzy, saisie dans l'affaire ci-dessus.

8 mars. L. DAUNOY, marshal.

TABLEAU DE CAIN DE DAVID.

LES citoyens de la Nouvelle-Orléans, sont respectueusement prévenus que le célèbre tableau de **CAIN** méditant la mort d'Abel, par David, restera exposé pendant quelque tems, rue de Chartres, No. 3, à trois portes, de la rue du Canal.

Ce beau tableau est généralement reconnu comme étant du premier ordre, et dans aucune de ses productions son auteur n'a déployé d'une manière plus heureuse, ses magiques talens. Il a dédaigné tous les accessoires, et s'est appliqué à attirer toute l'attention sur le groupe sublime de Caïn, sa femme et ses enfans.

Tous les jours à partir de 9 heures du matin

Prix d'Entrée :—50 cents, enfants demi prix.

Abonnement $1. 31 janv—2m

AU PUBLIC.

LE docteur **A. L. PLOUGH,** chirurgien dentiste, natif de Hollande, a l'honneur d'informer les habitants de la Nlle.-Orléans, qu'il vient d'arriver dans cette ville et qu'il se propose de pratiquer la **CHIRURGIE-DENTAIRE** dans toutes ses branches. Il se rendra à la demeure des personnes qui l'honoreront de leur confiance et le feront appeler. Parmi le grand nombre de personnes qui peuvent donner témoignage de son habileté dans son art, il citera les suivantes :

"J'atteste, d'après l'expérience que j'en ai faite moi-même, l'habileté du Dr. Plough comme dentiste. J. Q. ADAMS,

Ex-Président des E.-U.

Quincy, le 27 *juillet* 1829."

L'hon. S. Van-Ransseler, à Albany, N. Y.
L'hon. Benjamin Pickman, à Salem, Mass.
Le Très-Rév. évêque Fenrick, à Boston, M.
Le Rév. Gardner Spring, à New-York.
Le Rév. Dr. Broadhead, do.
Le Rév. G. F. Schroeder, do.
J. K. Rogers, M. D. do.
Pierre T. Forrestier, M. D. do.
Philippe Milldollam, A. D. président et recteur-général de l'institution de New-Brunswick, dans le New-Jersey.
Le Rév. Dr. John Ludlow, à Albany, N.Y.
Le Dr. John S. J. Gardner, à Boston, M.
R. M. Patterson, M D. de l'Université de la Virginie.
G. G. Cogswell, président de l'institution de Roundhill, Mass.
Le Rév. C. Colton, à Mount-Pleasant, Mas.
Le Rév. James Walker, à Charlestown, Mas.
Le Rév. Dr. Johnston, à Cincinnati, Ohio.
Le Rév. David Root, do. do.

☞On trouvera le Dr. Plough, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, dans sa chambre, vis-à-vis le Théâtre St. Philippe, rue St.-Philippe, 22 mars—1m

LES soussignés ont reçu par le Bolivar et l'Alabama, les articles suivants, qu'ils vendront à des prix modérés.

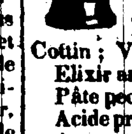

Chlorure d'oxide de Sodium de Labarraque.
Essence éthérée balsamique.
Toni-purgatif; Grains de santé du Dr. Frank; Purgatif de le Roy, par Cottin ; Vomi purgatif ditto.
Elixir anti-glaireux de Guillée.
Pâte pectoral balsamique de Regnauld.
Acide prussique médicinale.
Acetate de Morphine ; Chlorure d'or.
Emetine ; Gentianiye ; Piperine ; Brucine.
Delphine ; Strygnime ; Veratrine; Lupuline.
Zode ; Hydriodate de potasse.
Acetate de potasse ; Tartrite de potasse et mercure ; Acetate de mercure ; Sulphate de quinine ; Tridace ; Sulphate de Morphine.
Racine de valanela ; do. de guimauve, trèbelle ; do. pireltine ; do. consoude.
Ecorce de racine de grenadier.
Fleurs de guimauve ; Extrait d'Aconite ;
Hynsciame ; Belladone ; Noix vomique.
Ratanhia ; Sirop pectoral de Lamoureux,
Régénérateur universel. &c. &c.

P. ORIOL & Co.

16 nov—6m Rues Dumaine et Condé.

1000 Livres de **CHOCOLAT** de Cadix en débarquement du navire Sarah, venant de Gibraltar, et à vendre par P. Oriol & co. pharmaciens, encoignure des rues Dumaine et Condé. 1er. janv.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitans qui désireront expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à

26 nov J. MAGER.

50,000 Cigarres roulés, en caisses de 100 chaque, reçus récemment et à vendre par B. REES,

28 jan. Rue de Chartres, No. 10.

CHECKS à vue, sur la Banque des *Farmers* & *Mechanics* de Philadelphie, et sur Nashville (Tennessee) à vendre par

YEATMAN, WOODS & Co.

4 janvier—1m rue du

AVIS.

ATTENDU que Hubert Treille, shériff et collecteur des taxes de la paroisse de l'Assension, s'est adressé à moi, demandant que deux effets souscrits par lui, conjointement avec Antoine Peytavin et Pierre Arrieux, ses cautions, le 25 août 1826, le premier pour la somme de six mille piastres et le second pour la somme de cinq-mille-cent-vingt-cinq piastres ; que les effets souscrits par lui conjointement avec ses cautions, Ant. Peytavin et Baptiste Molbre, le premier comme, Shériff, pour la somme de six mille piastres, et le second comme collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le 1er. février 1827 ; que l'effet souscrit par lui conjointement avec ses cautions, Varcissé Sandy et Baptiste Molbère, collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mille-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le 17 janvier 1828; que les effets souscrits par lui conjointement avec ses cautions, Narcisse Landry et Baptiste Mollère, le premier comme Shériff, pour la somme de six mille piastres, le 23 février 1829, et le second comme collecteur des taxes, pour la somme de cinq-mil le-vingt-trois piastres et soixante-et-quinze cents, le—février 1829, et le dernier comme collecteur des taxes, pour la somme de six mille-trois-cent-soixante-huit piastres, le 11 janvier 1830, soient cancellés, rayés et annulés, aussi bien que les hypothèques qui en résultent :

Avis est par le présent donné à tous ceux qui y sont intéressés, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du secrétaire d'état, dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la dernière publication du présent, les raisons pour lesquelles les dits effets et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas rayés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'état, à la Nouvelle-Orléans le 28 février 1831, et de l'indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le gouverneur,

GEORGE A. WAGGAMAN.

7 mars—30 Secrétaire d'Etat.

AVIS.

ATTENDU que Louis Daunoy, de la Nlle.-Orléans, s'est adressé à moi demandant que trois effets, le premier souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Eugène Macarty, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 20 de novembre 1827 ; le second, souscrit par lui conjointement avec Prosper Marigny et Jean Guérin, ses cautions, pour la fidèle exécution de ses devoirs comme Marshal, ainsi qu'il est dit ci-dessus, le 20 février 1829 ; le troisième souscrit par lui conjointement avec J. L. Lewis, sa caution, le 21 août 1829, aux mêmes fins que les deux précédents, soient concellés, rayés et annullés, ainsi que les hypothèques qui en résultent :

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les trente jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles les dites hypothèques ne seraient pas rayées et annulées.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le vingt-sixième jour de février mil-huit-cent-trente-un et de l'Indépendance des Etats-Unis la cinquante cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,

GEORGE A. WAGGAMAN,

4 Mars—30 *Secrétaire d'Etat.*

AVIS.

ATTENDU que A. Longer s'est adressé à moi, demandant que l'obligation qu'il a souscrite comme sécurité, conjointement avec J. F. Bargas, comme peseur de coton pour la ville de la Nouvelle-Orléans, le même jour de juillet 1829, et l'hypothèque qui en résulte, soient levés et annulés ;

Ces présentes sont pour donner avis à toutes personnes y intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication d'icelles, les causes pour lesquelles la dite hypothèque ne serait pas levée et annulée.

Donné à la Nouvelle-Orléans, sous ma signature et le sceau de l'Etat, le quatorzième jour de mars mil-huit-cent-trente-un et de l'Indépendance des Etats-Unis la cinquante-cinquième année.

A. B. ROMAN.

Par le Gouverneur,

GEO. A. WAGGAMAN,

17 mars—30 *Secrétaire d'Etat.*

LES soussignés viennent de contracter une société à l'effet de faire généralement le courtage par commission et les affaires de Bourse. Ils tiennent également un registre ouvert pour tout ceux qui peuvent demander toute espèce d'emploi, et pour ceux qui désirent en donner. En outre, ils se chargeront de faire avec ponctualité des achats et ventes de propriété quelconques. Leurs prix, dans toutes les occasions, seront modérés.

DOYLE & BROWN,

19 fév.—6m. Rue Conti, no. 31.

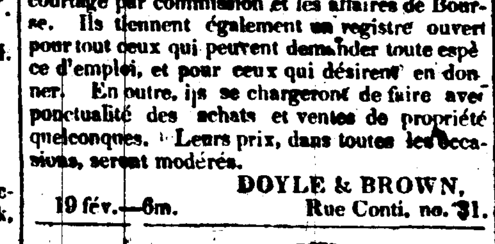

A VENDRE par Madame Ve. **YVES LE BLANC,** graines fraiches de toutes espèces; reçues de France, comme suit :

Choux d'York, choux Cubus (gros), choux royal pain de sucre, choux durs de Hollande, aubergines violettes, carottes rouges longues, et dito courtes, betteraves roses longues, radis roses saumonés, raves longues roses, épinards, gros poireaux, oignons rouges, ciboules, céleri plein bleu, dito plein rose, chicorée frisée de Meaux, dito scarole, salsifix, bêtes ou cardes blanches, persil ordinaire, dito frisé, roquette, cresson de fontaine, laitue paresseuse blonde, dito impériale, dito Batavia, asperges, tomates, piments doux, &c. &c. 1er. fév.

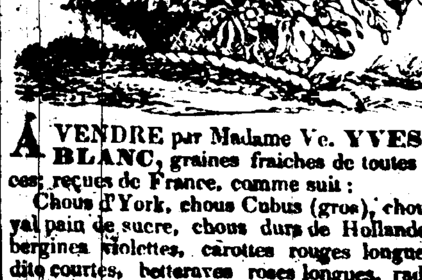

GUILLAUME a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, rue d'Orléans entre le café Tricolore et celui de l'encoignure Bourbon et Orléans; il espère mériter l'estime des personnes qui l'honoreront de leur présence, par l'exactitude qu'il mettra à les servir et par la délicatesse des mets ; il se chargera comme par le passé de toutes sortes de commande concernant son état, repas de noces et de corps ; et il a chez lui des salons pour les dames et sociétés particulières au premier.

L'entrée des salons n'aura aucune communication avec le restaurant, on entrera par le corridor qui conduit aux salons. Il a de plus une très-belle salle à l'Hôtel de la Marine, où il peut mettre 300 couverts.

Il prévient aussi le public, qu'il tient toujours le susdit hôtel ainsi que les Bains, qui seront ouverts l'été et l'hiver. 1 déc—1m.

FOIN—200 balles foin en débarquement du brick Henry, à vendre par

8 mars. J.W. ZACHARIE & Co.

UNE dame Française désirerait trouver à s'employer dans une famille comme institutrice, en ville ou à la campagne; on obtiendrait tous les renseignemens satisfaisants à son égard, en s'adressant chez M. Zénon Cavalier, rue Royale, entre Toulouse et St. Pierre. 20 jan—☞

LOTERIE DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE *FRANÇAISE*—CLASSE No. 15.

Billets blancs et billets gagnants.

27 numéros—4 roues.

D. MALCOLM, *Commissaire.*

Le Tirage aura lieu le Samedi, 2 Avril 1831.

PROSPECTUS :

1 lot de	20000	1 lot de	642
1 " de	2000	6 " de	450
1 " de	1500	6 " de	300
1 " de	1200	6 " de	150
1 " de	1000	et d'autres plus petits.	

PRIX DES BILLETS ;

Billets entiers $4 00, moitiés $2 00, quarts $1 00 ; Livrets de 9 billets entiers $36 00, ne pouvant gagner moins de $16; livrets de coupons en proportion. S'adresser au bureau du DIRECTEUR, rue de Chartres, No. 60.

28 Mars

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES

NATCHITOCHES.

6EME. CLASSE DE 1831.

Le tirage aura lieu le Samedi 9 *d'Avril.*

GROS LOT

10,000 Piastres!!!!

1	LOT	DE	$ 3,000	$ 3,000
1	"	"	1,500	1,500
1	"	"	1,000	1,000
1	"	"	800	800
1	"	"	623	623
6	"	"	500	3,000
6	"	"	300	1,800
6	"	"	200	1,200
156	"	"	50	7,800
156	"	"	20	3,180
624	"	"	8	4,992
7800	"	"	4	31,200

PRIX DES BILLETS

BILLETS ENTIERS........	$ 4
DEMI BILLET........	2
QUARTS DE BILLET......	1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de **SEIZE PIASTRES** :—demis et quarts en proportion. JEAN BAPTISTE FAGET,

25 mars *Directeur.*

GRAINES DE JARDINAGE Fraiches.

Nouvellement reçues et à vendre au magasin

Smith,

Rue Royale, No 55, au magasin de graines, entre les rues Bienville et de la Douane.

LE soussigné a reçu récemment, par presque tous les paquebots de New-York, un approvisionnement complet de

GRAINES DE JARDINAGE

TRES FRAICHES

(de la récolte de 1830,)

Comprenant toutes les sortes de graines les plus recherchées.

Le soussigné ayant reçu la plus grande partie de ses graines de jardinage, directement des productions, espère qu'il sera à même maintenant, de remplir les commandes qui lui seront faites par ses amis de la ville et de la campagne, pour toute quantité assez considérable, soit par livres, soit par petits paquets en douzaines ou centaines, étiquetés en Français et en Anglais, et préparés pour les magasins de détail de la campagne.

On pourra se procurer un catalogue en s'adressant au magasin du soussigné.

4 jan. Wm. SMITH,

Au magasin de graines, rue Royale, No 55.

PRENEZ GARDE AUX CONTREFACTEURS.

AYANT appris tout dernièrement qu'un certain individu préparait et vendait dans les Etats-Unis, une imitation de mon célèbre *Catholicon*, qu'il représente comme ayant les mêmes vertus; et présumant qu'on l'offrira en vente à la Nouvelle-Orléans, je préviens le public de ne pas en acheter. On pense que ce remède est semblable au Corrosif et peut faire beaucoup de mal. J'espère que le public se tiendra en garde contre la fraude, et n'achètera que de Messrs. F. P. DUCONGÉ et MORGAN & Co. qui sont mes seuls agents autorisés à la Nouvelle-Orléans, et chez lesquels on peut se procurer le véritable *Catholicon de Potter*, qu'ils reçoivent directement de mon Laboratoire à Philadelphie.

W. POTTER,

9me. rue, Philadelphie.

Célèbre Catholicon DE POTTER.

Seulement deux piastres la bouteille.

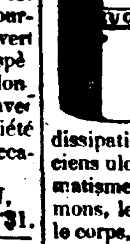

☞Les ingrédients qui entrent dans la composition de ce remède, sont tous du règne végétal. C'est conséquemment un des médicaments les plus sûrs qu'on puisse employer.

C'EST UN REMEDE SOUVERAIN dans les maladies de foie, les maux de gorge gangreneux, la débilité résultant de l'intempérance et de la dissipation, la scrofule ou les écrouelles, les anciens ulcères, les douleurs dans les os, les rhumatismes, la dyspepsie, les maladies de poumons, les syphilis, les éruptions sur la figure et le corps, les enflures aux jointures, les dartres, les maladies mercurielles, les hémoroïdes, &c.

Les certificats de cures merveilleuses produites par le Catholicon sont devenus si nombreux qu'il serait impossible de les insérer dans un journal. La réputation dont ce remède a joui depuis six ans, comme *renovoteur et purificateur du sang et des humeurs*, est le plus sur garant de son succès à venir. Il a obtenu la distinction dont il jouit par les cures prodigieuses qu'il a opérées, là, où tous les autres remèdes avaient échoué. C'est un des dons les plus précieux qui pussent être offerts à l'humanité souffrante, et il faut espérer que le public s'empressera de répandre ses bienfaits précieux. La ville de Philadelphie à elle seule peut fournir des milliers de témoins pour attester ses vertus et ses effets, et imposer silence à la malice et à la jalousie qui ont osé le décrier.

Quelle preuve plus forte peut on fournir de son utilité, que son succès dans l'hôpital de Pennsylvanie, dans les pénitentiaires de Philadelphie et de New-York, et dans une foule d'autres institutions publiques, où toutes les ressources de l'art avaient échoué. Ces faits parlent trop haut pour être démentis. Il est à regretter qu'on s'efforce de substituer une foule de mixtures auxquelles on donne l'apparence de ce remède, que l'on décore des mêmes vertus, et que l'on vend sous le même nom, et quelquefois sous des noms différents.—Quelques contrefacteurs ont poussé l'effronterie jusqu'à remplir les anciennes bouteilles avec l'étiquette; d'autres ont publié à leur profit, les certificats que le propriétaire du véritable Catholicon a obtenus de ceux que son remède avait guéris.

Ainsi ce remède a été assailli par l'envie, la jalousie et la fraude, et on l'a empêché d'étendre ses bienfaits.

Reçu directement de la fabrique, une partie *véritable Catholicon de Potter*, à vendre en gros et en détail, à nos magasins.

F. P. DUCONGÉ,

Encoignure des rues Conti et Chartres.

Où l'on trouve également "les traités de Potter sur le Catholicon," rapportant quelques cures remarquables de ce précieux médicament.

21 sept—☞

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Zilia venant de Bordeaux

10 paniers de 60 bouteilles vin de Madère
20 caisses de 12 do. vin rouge.
10 do. de 12 do. vin blanc d'anis.

9 fév PERRET & CHARBONNET.

LES soussignés offrent à vendre,

20 quarts de barrique vieux Madère,
18 do. do. Malaga doux,
50 do. do. vin de mérise,
575 barillets clous assortis,
200 pièces toile d'emballage,
100 pièces toile écossaise,
200 rouleaux corde du Kentucky.

17 mars SAM. C. BELL.